

Le magazine #181 - Novembre/Décembre 2020

mondépartement 04



RéGAL

Réseau de Gouvernance Alimentaire Locale

*Les collégiens
consommant local*

DOSSIER

**LE RSA
PILIER DE
LA SOLIDARITÉ**

**UNE SECONDE VIE
POUR L'ANCIEN PONT
SUR LA DURANCE**

4

Retour en images

6

Dossier

Le RSA : pilier de la solidarité

9

Environnement

Aménagement de l'Espace Naturel Sensible du col d'Allos

10

Collèges

RéGAL :
Les collégiens consomment local

12

Portrait

Ces agents qui font notre département



© Isabelle Latil

Aménagement de l'Espace Naturel Sensible du col d'Allos

13

Travaux

Une seconde vie pour l'ancien pont sur la Durance

14

Routes

Viabilité hivernale

16

Culture

Le billet de la Préhistoire

17

Histoires d'archives

À l'Adroit de Barles...
une porte s'est refermée

19

Agenda & Cie

22

Sports Nature

La pleine nature pour tous !

23

À lire

La recette de l'UPC

Conseil départemental des Alpes de Haute-Provence
13 rue du Docteur Romieu - CS 70 216
04995 DIGNE-LES-BAINS CEDEX 9
Tél. 04 92 30 04 00

Le magazine est consultable et téléchargeable sur :

www.mondepartement04.fr

Retrouvez-nous sur : www.facebook.com/departement04

Directeur de la publication : René Massette
Responsable des publications : Xavier Delcroix
xavier.delcroix@le04.fr

Chargé de la publication : Florian Paret

Photographies : Frédéric Exubis

Textes : Florian Paret - florian.paret@le04.fr

Réalisation : Autrement Dit Communication - G. Lecerf - Sisteron - 04 92 33 15 33

Impression : Imprimerie Zimmermann

BP 45 - 06271 Villeneuve Loubet Cedex - 04 93 22 58 16

Distribution : Adrexo • Dépôt légal à parution

Crédits photos : P1 Shutterstock, P2 I. Latil, P3 F. Exubis, P4-5 X. Delcroix, K. Antier/Infographil.fr, F. Paret, P6-8 Shutterstock, X. Delcroix, P9 L. Vial, I. Latil, P10-11 F. Paret, Autrement Dit Communication, P12 F. Paret, Eiffage, P13 R. Broutin, R. Duthoit, P14-15 F. Exubis, Shutterstock, P16 Thaumatrope, Enver-Hirsch/Wien Museum, P17 Archives départementales, P. Hubert, P19 La diva sans voix, P20 G. Jianping, P21 HD grplantactlascaux, B. Nodet, P22 AMXAntoineMotillon, P23 X. Delcroix, P24 Design CD04-C. Gugliero.

ISSN : 2430-4018 • Tirage : 72 000 ex.

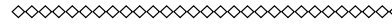


Certifié PEFC. Ce produit est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées.
pefc-france.org

ALPES DE HAUTE
PROVENCE
LE DÉPARTEMENT



Magazine imprimé sur un papier à base de bois issu de forêts gérées durablement.
Ne pas jeter sur la voie publique.



Chef de file des politiques d'insertion depuis la loi du 1^{er} décembre 2008, le Département s'est vu renforcé dans ce rôle avec la loi « NOTRe ». L'un des principaux outils d'insertion dont nous disposons depuis lors est le Revenu de Solidarité Active (RSA), qui permet d'apporter un soutien à celles et ceux qui ont peu ou pas de ressources. Cette allocation a pour but de leur permettre de vivre dans la dignité tout en favorisant leur retour à l'emploi.

Pilier des solidarités, le RSA trouve tout son sens en cette année particulière. En effet, depuis juillet, le nombre de bénéficiaires a connu une augmentation, conséquence directe de la crise sanitaire et économique. Le budget supplémentaire a été abondé de 3 M€ en juin pour faire face à cette dépense.

Dans ce contexte, les problématiques relatives au chômage et à l'accès à l'emploi se trouvent exacerbées. Le RSA apparaît comme une réponse indispensable et juste à cette situation inédite. Indispensable, car il est inenvisageable de laisser sans solution des Bas-Alpines et des Bas-Alpins victimes de cette crise. Juste, car le RSA répond à une logique de droits et de devoirs qui engage les bénéficiaires à agir pour retrouver le chemin de l'emploi.

Plus qu'un revenu mensuel, le RSA va de pair avec un accompagnement adapté, quels que soient les difficultés de l'intéressé ou son parcours. Cet accompagnement est, à mon sens, ce que le Département peut offrir de plus précieux, car il permet à chacune et à chacun d'identifier les freins qui ralentissent ou empêchent une insertion sociale et professionnelle. Grâce au travail qu'effectuent les travailleurs sociaux, chaque bénéficiaire peut ainsi définir les objectifs qui lui permettront de retrouver le chemin de l'emploi.

Conscient de l'enjeu que représente l'insertion socio-professionnelle des personnes les plus fragiles, le Département consacre, en 2020, 28,5 M€ au financement du RSA, afin de soutenir les quelque 4500 bénéficiaires que comptent les Alpes de Haute-Provence.

Soucieux d'agir dans l'intérêt de tous, le Département est fier de demeurer présent aux côtés des personnes les plus vulnérables et s'engage à maintenir une véritable solidarité humaine au sein de son territoire. En effet, comme l'a écrit le scientifique et philosophe Pierre Lecomte du Noüy : *« Il n'existe pas d'autre voie vers la solidarité humaine que la recherche et le respect de la dignité individuelle. »*



© Frédéric Exubis

René Massette
Président du Conseil départemental



©Xavier Delcroix

Comité de prévention ET DE PROTECTION DE L'ENFANCE

Le mardi 15 septembre, René Massette, président du Conseil départemental, a coprésidé le comité de prévention et de protection de l'enfance avec Violaine Demaret, préfète des Alpes de Haute-Provence, et Anne Hubert, déléguée départementale de l'Agence Régionale de Santé (ARS PACA). Ce comité fait suite à la sélection du département des Alpes de Haute-Provence parmi les 30 départements pilotes pour participer à la nouvelle Stratégie Nationale de Prévention et de Protection de l'Enfance initiée par le ministère des Solidarités et de la Santé en 2019. Les départements retenus bénéficient ainsi de fonds supplémentaires pour développer différentes actions en faveur de l'enfance et de la famille sur la période 2020-2022.

Inauguration de l'exposition LA ROUTE JEAN GIONO

Le 23 septembre, la médiathèque de Saint-Étienne-les-Orgues a inauguré une exposition dédiée à La Route Jean Giono, un itinéraire touristique et littéraire de 152 km qui ceinture la montagne de Lure avant de s'achever à Manosque. Vingt-cinq haltes littéraires, omniprésentes dans l'œuvre de Giono, ont été identifiées le long de cette route. Après un mois à Saint-Étienne-les-Orgues, cette exposition financée par l'Agence de Développement des Alpes de Haute-Provence (AD 04) est devenue itinérante. René Massette, président du Conseil départemental, était présent à son inauguration, ainsi que Nathalie Ponce-Gassier, première vice-présidente du Conseil départemental et présidente de l'AD 04, Patricia Paul, maire de Saint-Étienne-les-Orgues, Sylvie Durbet-Giono, présidente d'honneur de l'association « La Route Jean Giono » et fille de l'écrivain, et Jean-Louis Carribou, président de l'association.



©Xavier Delcroix



©Xavier Delcroix

La Routo : un nouveau GR® DANS LE DÉPARTEMENT

Le 25 septembre a eu lieu à Méolans-Revel la pose du premier jalon du GR®69 La Routo. Cette nouvelle Grande Randonnée® reliera la plaine de La Crau à la vallée de la Stura (Italie), sur les traces des troupeaux ovins qui pratiquaient la grande transhumance depuis les plaines de la basse Provence jusqu'aux vallées alpines du Piémont. En tout, près de 220 000 € sont dédiés à la réalisation et à la mise en tourisme de ce GR®69, dont 85 % sont financés par l'Union européenne via le programme Interreg ALCOTRA, dans le cadre du PITEM MITO, avec un soutien du Conseil régional. Étaient notamment présents René Massette, président du Conseil départemental, Sophie Vaginay-Ricourt, présidente de la communauté de communes Vallée de l'Ubaye Serre-Ponçon, Daniel Million-Rousseau, maire de Méolans-Revel, René Tramier, président de la Maison de la Transhumance, et Jacky Guillien, président de la Fédération Française de Randonnée PACA.

Lancement officiel DE LA FIBRE À SISTERON

C'est officiel, le réseau fibre de la commune de Sisteron a été lancé au cours d'une cérémonie le 30 septembre dernier ! Depuis 2019, le groupe SFR – en charge du déploiement de la fibre optique dans les Alpes de Haute-Provence – a installé pas moins de 2000 prises. Ces installations s'ajoutent aux 4500 prises installées par le SMO Sud THD entre 2011 et 2019. Aujourd'hui, l'ambition de SFR est d'assurer le raccordement de 100 % du réseau public bas-alpin d'ici mai 2023. Les communes de Corbières, Reillanne, Château-Arnoix-Saint-Auban, Oraison, Barcelonnette et Riez seront également éligibles à la fibre d'ici la fin de l'année. Étaient présents pour l'occasion René Massette, président du Conseil départemental, Nathalie Ponce-Gassier et Isabelle Morineaud, vice-présidentes du Conseil départemental, Daniel Spagnou, maire de Sisteron, et Daniel Recorbet, président directeur général de SFR FTTH.



©Xavier Delcroix

Un planétarium À SAINT-MICHEL-L'OBSERVATOIRE

C'est un projet de longue date qui va voir le jour à Saint-Michel-l'Observatoire ! En effet, le Centre d'astronomie accueillera bientôt un planétarium. Ce dôme, présentant une reproduction du ciel étoilé, pourra servir d'outil pédagogique aux scolaires et aux visiteurs, mais aussi de salle de spectacle. Ce projet, estimé à environ 2 222 000 €, est porté par la communauté de communes Haute-Provence Pays de Banon et financé par l'État, la Région et le Crédit Agricole. Le Département a mis le terrain à disposition pour en permettre la réalisation. La pose de la première pierre a eu lieu le 28 septembre en présence de Violaine Demaret, préfète des Alpes de Haute-Provence, Christophe Castaner, député, René Massette, président du Conseil départemental, Alain Dumort, chef de la représentation régionale de la Commission Européenne à Marseille, Jacques Depieds, président de la Communauté de communes Haute-Provence Pays de Banon, et Jean-Paul Grosso, maire de Saint-Michel-l'Observatoire.



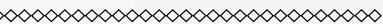
©Karl Antier / Infographil.fr
©Florian Paret

Assemblée départementale

Le vendredi 16 octobre a eu lieu à l'Hôtel du Département (Dignes-Bains) la troisième assemblée départementale de l'année 2020. Le principal sujet à l'ordre du jour était le débat d'orientation budgétaire, lequel servira de base à l'élaboration du budget 2021 qui sera voté en décembre. Les conseillers départementaux ont également voté l'engagement du Département dans la Stratégie Nationale de Prévention et de Protection de l'Enfance, l'adhésion au dispositif SARE (Service d'Accompagnement à la Rénovation Énergétique) et le nouveau dispositif départemental d'aide à l'habitat. Le rapport sur l'égalité femmes-hommes au titre de l'année 2019 a aussi été présenté au cours de cette session. Enfin, l'assemblée a délibéré sur les modalités du télétravail au sein de la collectivité. L'intégralité des décisions de l'assemblée et de la commission permanente est consultable sur www.mondepartement04.fr.



©Xavier Delcroix



Actu !

- En raison du COVID-19, le Département a adopté des mesures exceptionnelles en faveur des saisonniers agricoles et des travailleurs indépendants.
- Le Département s'est récemment engagé dans le Plan de lutte contre la pauvreté et le Plan France Relance.

Chiffre clé

56% des foyers allocataires nouvellement entrés au RSA dans les Alpes de Haute-Provence sortent du dispositif au cours de la première année.



“ **Le Revenu de Solidarité Active (RSA), qui remplace le RMI, a été mis en place en 2009 pour apporter un soutien aux personnes les plus fragiles et les aider à retrouver le chemin de l'emploi.** En 2020, nous avons voté 28,5 M€ pour le financer soit, en moyenne et par mois (sans le forfait APL), 1 018 € pour un couple avec deux enfants et 497 € pour une personne seule. Les montants sont calculés et évoluent selon la situation et la composition familiale.

Ce dispositif fait partie des actions sociales fortes et importantes de notre collectivité. Il nous permet d'accompagner plus de 4 500 personnes/an qui peuvent, grâce à cette aide, si elles ne sont pas en trop grande précarité, retrouver une vie sociale et professionnelle.

Aux côtés des services sociaux du Département, des actrices et acteurs qui œuvrent à cette tâche, on accompagne au mieux, dans le respect et la dignité de chacun.e, en essayant de retisser, petit à petit, du lien social, de redonner de la confiance en soi et en l'autre. Ce sont les éléments essentiels pour amorcer et réussir une remontée vers la vie. Le travail accompli, bien que complexifié par les problèmes de mobilité liés à notre département très rural, mérite d'être souligné.

Les bénéficiaires du RSA sont fréquemment perçus de façon négative.

J'espère que cette présentation détaillée du dispositif permettra une meilleure compréhension de son fonctionnement et, de ce fait, une plus grande bienveillance envers celles et ceux qui en ont besoin et qui sont, trop souvent, dans le rejet et la souffrance. »

Brigitte Reynaud

vice-présidente du Conseil départemental déléguée à la culture et l'insertion.



Le RSA : pilier de la solidarité

Qu'est-ce que le RSA ?

Le RSA est une allocation mensuelle versée aux personnes sans emploi ou aux travailleurs dont les revenus sont peu élevés. Son but est de leur assurer un revenu minimum et de les aider à se réinsérer dans le monde du travail, mais aussi d'éviter à certains de sombrer dans une plus grande précarité.

Afin de toucher le RSA, les bénéficiaires doivent signer un Contrat d'Engagements Réciproques (CER) et accepter l'accompagnement individuel qui est mis en œuvre par les services sociaux du Département et par Pôle Emploi.

Qui peut en bénéficier ?

Toute personne remplissant les trois conditions suivantes :

- **Être âgé de plus de 25 ans.** Il existe des exceptions pour les jeunes de 18 à 25 ans ayant un enfant à charge (né ou à naître) et pour ceux ayant travaillé au moins deux ans au cours des trois dernières années ;
- **Être français et résider en France de manière stable, effective et permanente*** ;
- **Avoir de faibles ressources.** L'éligibilité au RSA et le montant de l'allocation sont calculés en fonction des ressources du foyer et de sa composition.

Comment en bénéficier ?

Pour estimer les droits au RSA, il faut répondre au simulateur sur le site de la CAF (www.caf.fr), où il est possible d'effectuer sa demande en ligne après avoir réuni les pièces nécessaires à la composition du dossier. La décision d'attribution du RSA est prise par le président du Conseil départemental. **Une fois attribués, ces droits sont valables durant trois mois au terme desquels ils seront réévalués en fonction de l'évolution de la situation et des revenus.**

* Les ressortissants étrangers peuvent en bénéficier sous certaines conditions.



RSA : le rôle du Département

Afin de mieux vous faire connaître l'importance du travail lié à l'accompagnement des bénéficiaires du RSA, nous avons rencontré Eva Maxant, assistante sociale polyvalente au CMS de Digne-les-Bains, qui nous a livré son témoignage.

« En tant qu'assistante sociale, j'accompagne des bénéficiaires du RSA, et plus particulièrement ceux qui sont éloignés de l'emploi. Quand on reçoit quelqu'un, on essaye d'identifier ensemble les difficultés qui font qu'une insertion n'est pas encore possible. La finalité, c'est donc bien l'insertion, mais notre premier objectif est d'éviter qu'il s'en éloigne davantage, qu'il s'isole... Pour cela, on voit avec la personne ce qu'on peut mettre en place pour qu'elle se sente moins exclue. À partir du moment où quelqu'un est suivi par le service social, on essaie de le rencontrer régulièrement, une fois par mois en moyenne.

« Ma mission prioritaire, c'est la prévention et la protection de l'enfance. Cependant, le RSA peut servir de porte d'entrée pour accompagner les familles sur d'autres problématiques et ainsi apaiser certaines situations familiales. Le RSA fait donc partie intégrante de l'accompagnement social.

« J'aime le métier d'assistante sociale, parce que c'est un métier de la relation, où le but est de faire émerger les compétences des personnes. Cheminer ensemble et voir les personnes évoluer, c'est l'objectif de ce métier. On ne pourrait pas faire tout cela si les assistantes sociales et le service insertion ne travaillaient pas en lien. »

Bien que ce soit la CAF et la MSA (Mutualité Sociale Agricole) qui versent le RSA aux bénéficiaires, c'est bien le Département qui est chargé de son financement.

Par ailleurs, il accompagne les bénéficiaires pour les aider à identifier et à lever tous les freins susceptibles de ralentir leur retour à l'emploi (problèmes de logement, de mobilité ou de santé, isolement, garde d'enfants...). Pour ce faire, les centres médico-sociaux (CMS) organisent régulièrement des réunions d'information collective à la suite desquelles chaque bénéficiaire rencontre un travailleur social. Cet entretien permet de définir l'accompagnement le mieux adapté à sa situation. Celui-ci rencontre ensuite son ou ses référents (un.e assistant.e social.e, un.e accompagnateur.trice d'insertion ou un.e conseiller.e Pôle Emploi) afin de dresser un bilan de son parcours.

À la suite de cela, un Contrat d'Engagements Réciproques (CER) est mis en place pour définir les objectifs que le bénéficiaire doit essayer d'atteindre pour obtenir son allocation (par exemple, initier un projet de création de micro-entreprise, passer le permis de conduire, trouver une solution de garde d'enfants...). Au terme du contrat, ces objectifs peuvent être réajustés.

En l'absence de résultats et en fonction de sa situation, **le bénéficiaire est convoqué à une Commission Locale d'Insertion (CLI), qui est une instance de rappel à la loi, mais aussi un espace d'écoute et de dialogue.** Lors de la tenue de ces CLI, il est rappelé au bénéficiaire que le RSA s'inscrit dans une logique de droits et de devoirs visant à favoriser son insertion sociale et professionnelle. Dans ce cadre, il doit respecter ses engagements au risque de voir une partie ou la totalité de son allocation suspendue. Dans la majorité des cas, la régularisation de son dossier est faite très rapidement et la suspension n'est pas actée.

Le Département dispose de moyens visant à lutter contre les fraudes et peut engager des procédures judiciaires. Toutefois, cette mesure reste assez rare.

Pour davantage d'informations, rendez-vous sur www.mondepartement04.fr ou dans le CMS le plus proche de chez vous (horaires et coordonnées sur le site du Département).

Aménagement de l'Espace Naturel Sensible du col d'Allos

Engagé dans la protection et la valorisation du patrimoine naturel, le Département est notamment chargé de la préservation et de la mise en valeur des Espaces Naturels Sensibles (ENS). Plusieurs sites, comme les Pénitents des Mées, le lac de Mison ou encore les Eaux Tortes, ont été aménagés au cours des années passées. Aujourd'hui, c'est l'ENS du col d'Allos qui jouit d'une nouvelle image.

© Laurent Vial

Le site

Pendant longtemps, le col d'Allos était peu emprunté. Ce n'est qu'à la fin du XIX^e siècle que la route permettant le passage du col est créée à des fins militaires. Achevée en 1891, elle acquiert une certaine notoriété grâce au Tour de France. Depuis 1911, le Tour a en effet franchi le col d'Allos à 33 reprises, dont 9 fois depuis 1947 ; il sera notamment le théâtre d'un célèbre duel entre Eddy Merckx et Bernard Thévenet.

Outre son histoire sportive, l'ENS du col d'Allos possède des spécificités naturelles remarquables. En effet, le site dispose de deux faces bien distinctes : d'une part un adret ensoleillé, d'alpages, dévolu aux ovins et au ski ; d'autre part un ubac forestier, plus naturel, aux pâturages dédiés aux bovins. Ce sont presque deux mondes différents en ambiances et en sensations : les pelouses alpines côté Verdon et les forêts de mélèzes côté Ubaye. Les randonneurs pourront aussi contempler sur ce site de nombreuses espèces

florales, comme l'orchis de mai, la gentiane printanière et l'édelweiss. Trois espèces protégées sont également à découvrir au sommet du col : la bérardie laineuse, la minuartie des rochers et le jonc arctique. La faune n'est pas en reste et, à la belle saison, vous pourrez observer des *æschnes* des joncs (des libellules très présentes dans le massif alpin) et des grenouilles rousses. **Les plus attentifs pourront même distinguer au loin des bouquetins des Alpes, des chamois, des vautours, ou surprendre quelques marmottes !**

Les travaux

Conscient des nombreux atouts et du caractère remarquable du col d'Allos, le Département a souhaité agir pour le préserver, améliorer son accessibilité et faciliter sa compréhension par le public. Pour ce faire, plus de 325 000 € ont été investis dans un vaste projet de réaménagement du site. La requalification

de la route, la restructuration du parking, le confortement des itinéraires de randonnées, la création d'une aire d'accueil et de belvédères, et la mise en place d'une nouvelle signalétique sont autant d'actions qui ont pu être menées à bien grâce à l'engagement du Département.

Aujourd'hui, c'est donc un site entièrement réaménagé qui attend les visiteurs. Randonneurs, cyclistes et promeneurs y seront accueillis par six panneaux d'interprétation qui livrent de précieuses explications sur la faune, la flore, le paysage et l'histoire du col d'Allos. Grâce aux aménagements réalisés récemment, les touristes et les habitants des Alpes de Haute-Provence peuvent découvrir ou redécouvrir ce site emblématique de notre département.



Depuis 2010, l'UPC (Unité de Préparation Culinaire) travaille en partenariat avec la démarche RÉGAL (Réseau de Gouvernance Alimentaire Local) afin d'approvisionner les restaurants scolaires de neuf collèges, huit lycées et plusieurs écoles du département en produits agricoles de proximité. Ce projet est au cœur d'un partenariat entre la Région et le Département. Au fil des ans, de nombreux producteurs et agriculteurs bas-alpins ont intégré cette démarche, permettant aux collégiens de découvrir des produits locaux. Afin d'en savoir davantage, nous avons rencontré deux productrices qui travaillent avec RÉGAL.



Sandrine Faucou, agricultrice à Vachères : approvisionne l'UPC en petit épeautre.
www.petitepeautre.com

« Je me suis installée dans le cadre d'une reprise d'exploitation familiale en 2009. Je cultive sous mentions Agriculture Biologique et Nature et Progrès. **Ma production principale est le petit épeautre de Haute-Provence en Indication Géographique Protégée (IGP), mais je fais aussi des pois chiches, des lentilles, du fourrage et du lavandin.**

« J'ai intégré RÉGAL depuis son origine. À l'époque, c'était une démarche initiée par le Pays de Haute-Provence, qui a ensuite été reprise par le Département. Je fais partie des premiers producteurs à avoir rejoint le projet.

« Pour travailler avec RÉGAL, je me suis adaptée à des demandes règlementaires sur le type de conditionnement, sur le fait de proposer des produits facilement manipulables... Par exemple, j'ai investi dans du matériel de coustage pour pouvoir proposer aux restaurants scolaires des sacs de 20 ou 25 kg.

« La démarche RÉGAL est très intéressante pour différentes raisons. Déjà, je trouve que **c'est une excellente idée de faire connaître aux enfants - et par extension à leurs parents - la production agricole de notre territoire.** L'agriculture est un patrimoine important car elle a un impact sur les paysages, sur notre

qualité de vie, et permet d'avoir une richesse dans l'assiette. RÉGAL permet de former les consommateurs de demain.

« À l'époque, chaque famille avait des parents ou des grands-parents agriculteurs. Aujourd'hui, ces générations s'éloignent et on perd ce lien à la terre. **Cette reconquête, cette reconnexion grâce à l'alimentation me paraît essentielle.**

« Un autre point qui fait que RÉGAL est une démarche intéressante, c'est qu'il y a des échanges qui se créent entre les agriculteurs et les chefs cuisiniers. On partage sur nos métiers, nos savoir-faire, nos recettes et je les questionne sur celles qu'ils ont faites, pour savoir si ça a été apprécié par les enfants. Ce partage autour de la mise en valeur du produit est très important pour moi parce que l'alimentation est précieuse, et ça va le devenir de plus en plus. Cela permet de limiter le gaspillage.

« Grâce à RÉGAL, des liens se tissent entre les différents acteurs du réseau. C'est tout un réseau qui s'est mis en place, avec des rencontres, des connexions... On est en lien, on se fait des amis, on partage des moments ensemble. Aujourd'hui, on s'entraide entre producteurs, on se rend des services. »



consommement local

Montfuron

Lætitia Jambois, responsable de la marque « Mademoiselle de Provence » à Montfuron : approvisionne l'UPC en pâtes sèches.
www.mademoiselledeprovence.fr

« Nous avons créé notre exploitation en 2013. **En tant que paysans pastiers, nous cultivons notre propre blé dur, que nous transformons en semoule, puis en pâtes sèches.**

« Nous avons intégré la démarche RéGAL en 2013 ou en 2014, donc nous y sommes presque depuis le début de notre activité. Nous avons découvert ce projet dans le magazine du Département et comme nous étions intéressés, nous avons contacté les responsables, qui sont venus nous rencontrer. Nous avons donc présenté notre projet, puis nous avons pris un an pour stabiliser notre activité et être sûrs de pouvoir produire assez. Nous nous sommes ensuite mis d'accord avec l'UPC sur le type de pâtes qui conviendrait le mieux à la restauration scolaire et nous avons commencé comme ça. **Aujourd'hui, nous sommes dans plusieurs collèges, lycées et écoles primaires.**

« Nous avons dû nous adapter pour intégrer RéGAL. Au début, nous avions un petit moulin et des machines qui ne produisaient qu'une petite quantité de pâtes. Nous sommes donc passés sur des machines plus grandes. Ça nous a forcément changés parce que nous sommes passés de paquets 250 ou 500 g à des sacs de 5 ou 10 kg. C'était un nouveau challenge, c'était vraiment sympa !

« Les gens ont l'habitude de venir nous voir dans des magasins paysans, mais grâce à RéGAL, je croise des jeunes dans des marchés locaux ou des foires qui reconnaissent les pâtes qu'ils mangent à la cantine. Du coup, certains parents en achètent. Ça me permet d'avoir un retour sur mes produits.

« Ce qui est motivant avec RéGAL, c'est que les produits qui sont distribués sont forcément de saison, que ce soit les légumes ou les fruits. Ça permet aussi de faire découvrir aux jeunes des produits qu'ils ne connaissent parfois pas du tout, comme le petit épeautre. Ils découvrent des goûts différents et ça leur fait comprendre qu'il y a des produits qu'on trouve à certaines saisons et d'autres non. **C'est une démarche qui est vraiment globale : c'est à la fois de l'éducation sensorielle et de l'éducation sur notre environnement et notre patrimoine.** C'est un joli projet.

« Je crois que cette démarche fait complètement évoluer les pratiques. Au début, ça s'est développé dans les Alpes de Haute-Provence. Maintenant, la démarche est en train de rayonner dans toute la région. De plus en plus de chefs veulent travailler comme ça. Ce qui est vraiment génial, c'est que certains d'entre eux vont d'eux-mêmes chercher de nouveaux produits. **Il y a donc un vrai élan vers une gamme de plus en plus diversifiée.** »



©Autrement Dit Communication

Retrouvez ces portraits en vidéo sur **04 TV - La Chaîne du Département des Alpes de Haute-Provence** sur www.youtube.fr

Retrouvez tous les menus servis aux collégiens, des recettes, et la présentation de nos producteurs locaux et de l'UPC sur www.keskonmange04.fr



Ces agents qui font notre département Portrait de Myette Guiomar



Chaque jour, des centaines de femmes et d'hommes œuvrent pour faire de notre département un territoire d'exception. Dans ce numéro, nous vous présentons Myette Guiomar, géologue et chargée de mission scientifique pour la Réserve Naturelle Nationale Géologique de Haute-Provence.

« Je travaille pour le Département depuis novembre 2014, mais depuis 30 ans pour la Réserve. **Mon travail consiste à gérer toute la partie scientifique, mais je suis aussi garde assermentée.** Ma principale mission est d'organiser la recherche et la connaissance pour la Réserve, car on ne protège bien que ce qu'on connaît. Pour ce faire, il nous faut approfondir nos connaissances, en lien avec des spécialistes. **Je m'occupe d'entrer en contact avec eux, car leur travail est nécessaire pour comprendre les 300 millions d'années d'histoire de la Terre que couvre la Réserve.**

« On me dit souvent : « En tant que géologue, tu ne fais que te promener ! ». Non ! Ma mission nécessite beaucoup d'organisation, de montage et de suivi des projets. Je passe donc beaucoup de temps au bureau. Pour quelqu'un qui est passionnée de patrimoine naturel et de découvertes, ce n'est pas toujours drôle, mais quand on voit le résultat, notamment sur la dalle aux Ammonites, ça valait le coup de faire de la paperasse, et c'est un travail d'équipe !

« **Le Département est très impliqué au niveau de l'environnement.** Au sein de mon service, on est en charge du patrimoine naturel, ce qui implique de

garantir sa préservation et sa valorisation auprès du public. C'était donc tout à fait légitime pour le Département d'intégrer les missions de la Réserve dans son champ de compétences. **Vu les résultats en quelques années, en termes de valorisation et d'appropriation des sites par le public, je crois que c'est une grande réussite.**

« Si je devais conseiller un site géologique à découvrir en priorité, je conseillerais les Siréniens de Castellane.

Aujourd'hui, on parle beaucoup - et c'est légitime ! - de l'ichtyosaure de La Robine-sur-Galabre, de la vallée du Bès et de la dalle aux Ammonites, mais notre territoire s'étend jusque dans le haut Var. Je pense qu'on ne parle pas suffisamment de tout ce qu'on peut voir dans le Verdon.

« Je suis bas-alpine, donc j'aime beaucoup travailler dans les Alpes de Haute-Provence. Je suis bien ici, parce qu'il y a la montagne, la mer : les plages d'Esclangon, il faut en profiter ! J'ai besoin de vivre dans la montagne. J'aurais peut-être pu travailler dans d'autres secteurs des Alpes, mais il me faut ma montagne. **Quand on connaît un pays, c'est toujours bien, on y a ses racines.** »



Retrouvez le portrait vidéo de Myette Guiomar sur **04 TV - La Chaîne du Département des Alpes de Haute-Provence** sur www.youtube.fr

Une seconde vie pour l'ancien pont sur la Durance

© Raphaël Brouhin

Depuis 1939, ce pont enjambait la Durance, reliant Manosque au carrefour des Quatre Chemins et à Valensole. Cependant, en raison de dégradations d'usure et de problèmes de sous-dimensionnement structurel, un nouvel ouvrage a dû être édifié. Aujourd'hui, de l'ancien pont ne demeurent que les pylônes de béton qui le soutenaient, sur la rive droite de la Durance. Afin de valoriser ce site, le Département a entrepris la construction d'un belvédère en surplomb de la rivière.

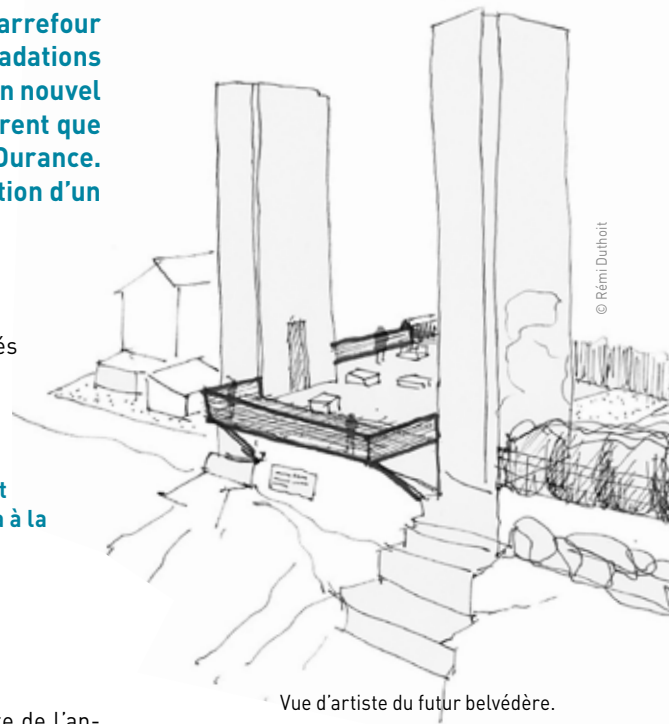
Le belvédère

La réalisation de ce belvédère vise à mettre en valeur le point de vue remarquable que le site offre sur la rive droite de la Durance tout en valorisant les piles de l'ancien pont. **Ce belvédère sera installé dans le prolongement de l'ancienne chaussée et en surplomb du vide, entre les deux pylônes, offrant un panorama unique sur le lit de la rivière et sur le nouveau pont.** Le sol sera en caillebotis et la rambarde en métal brut d'aspect rouillé. La pile amont sera habillée de plantes grimpantes (glycine, bignone...) afin de faciliter son intégration paysagère. Le site sera équipé de bancs en pierres de taille issues du pont d'Oraison. Un panneau didactique retraçant l'histoire de l'ancien ouvrage sera également mis en place. Les traces des crues du passé seront quant à elles valorisées grâce à de la peinture et visibles au travers d'une ouverture dans le caillebotis, permettant de conserver la mémoire de ces événements climatiques d'exception. Enfin, différents arbustes et graminées

(buplèvre et stipa) seront plantés près des bancs, faisant de cet espace une zone ombragée et agréable, à quelques pas seulement de la voie cyclable. **Ce chantier, d'un coût d'environ 100 000 €, s'achèvera à la fin de l'année.**

Aménagement d'une voie verte

Outre le réaménagement du site de l'ancien pont sur la Durance, le chantier de la RD 907 se poursuit afin de créer une voie verte sécurisée de 3,2 km courant de l'entrée est de Manosque jusqu'au rond-point de la zone d'activité. **Un tronçon avait déjà été réalisé durant la construction du nouveau pont.** Cette voie verte suivra l'itinéraire de l'EuroVelo 8 (Véloroute de la Méditerranée), une véloroute européenne qui - une fois les travaux achevés - reliera le Portugal à Chypre. **Cet aménagement,**



© Rémi Duthoit

* Vue d'artiste du futur belvédère.

dont le coût total est estimé à 2 M€ TTC, vise à favoriser une mobilité douce et respectueuse de l'environnement. Ce chantier s'achèvera fin novembre.

Pour aller plus loin :
EuroVelo 8 - Véloroute de la Méditerranée :
<https://fr.eurovelo.com/ev8>

©Frédéric Exubis



Jean-Christophe Petrigny,
vice-président du Conseil départemental,
délégué aux finances et aux
infrastructures routières

“ **Les Alpes de Haute-Provence comptent près de 2500 km de routes.** L'aménagement et l'entretien de ce réseau est l'une des missions principales du Département, car elle vise à garantir la sécurité des usagers. Afin de prévenir les risques, la Direction des routes renforce chaque année les équipes des Maisons techniques et met en place un dispositif de Viabilité hivernale. La mise en œuvre de ce plan n'est possible que grâce à l'engagement des communes, des entreprises et des agriculteurs qui se joignent aux efforts de nos agents pour offrir un service de qualité. »



©Frédéric Exubis

inforoute04.fr

Viabilité hivernale

Chaque hiver, les agents des Maisons techniques de Barcelonnette, Castellane, Digne-les-Bains, Forcalquier et Sisteron assurent une surveillance régulière du réseau routier départemental. La complexité et l'étendue de ce réseau nécessite de définir des priorités d'intervention. En cas de verglas ou de neige, les équipes se mobilisent afin d'intervenir avant l'aube sur les axes structurants. Les routes secondaires sont ensuite traitées. La carte suivante présente le dispositif de Viabilité hivernale pour l'hiver 2020-2021.

Conseils

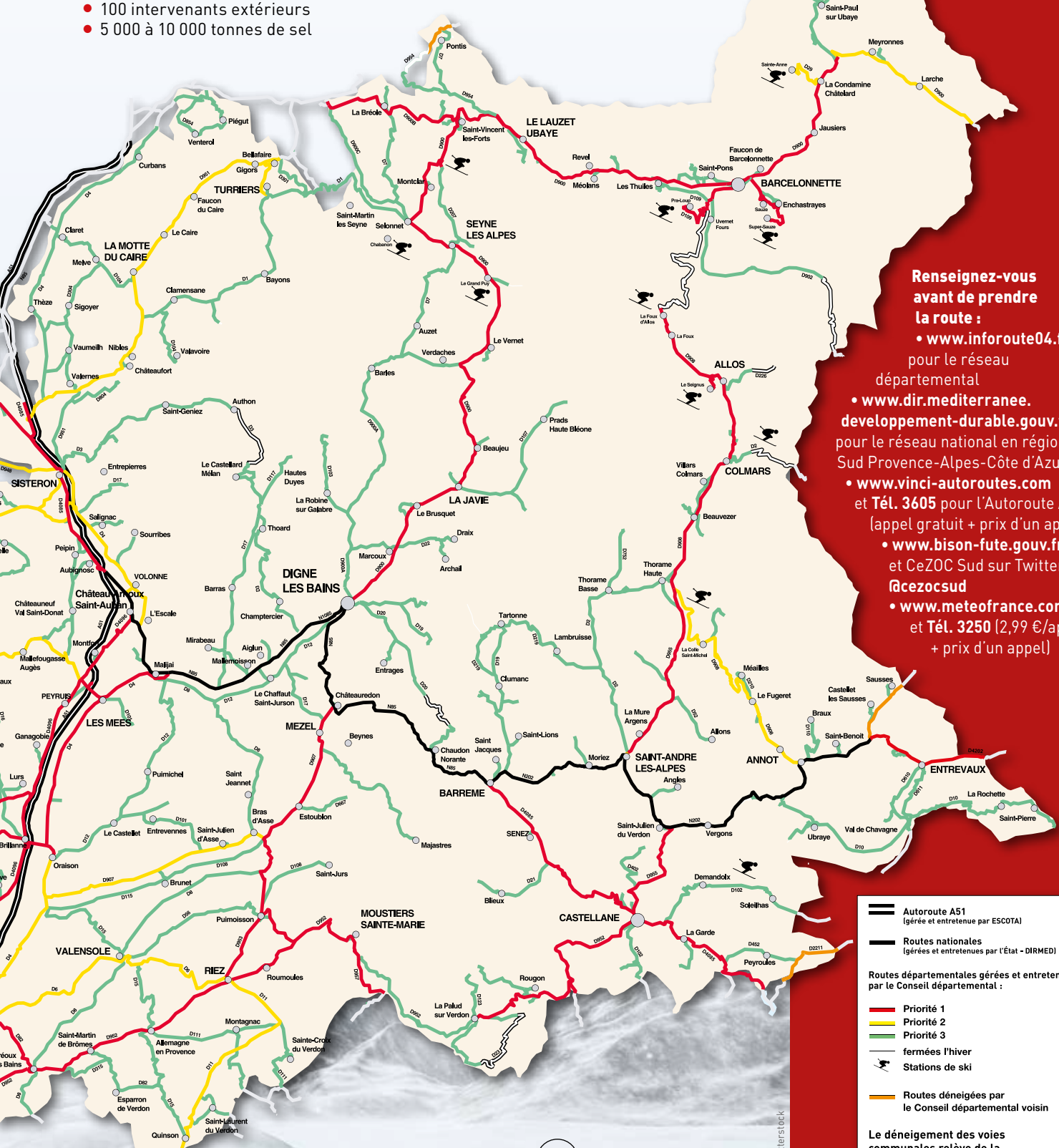
- Utilisez des pneus hiver durant la saison froide.
- Évitez de vous engager dans les cols ou sur les routes de montagne en cas d'intempéries.
- Tenez-vous informés de l'état des routes : les informations relatives aux conditions de circulation et aux restrictions (cols fermés, routes coupées) sont diffusées au fur et à mesure sur les panneaux routiers, dans la presse et sur www.inforoute04.fr.



©Frédéric Exubis

Le dispositif hivernal sera en vigueur du 9 novembre au 29 mars pour les secteurs de montagne et du 23 novembre au 15 mars pour les secteurs de plaine. Il engagera des moyens très importants :

- 3,6 à 6 M€ (personnel compris) suivant la rigueur de l'hiver
- 250 agents et 37 saisonniers
- 95 véhicules (saleuses, déneigeuses)
- 100 intervenants extérieurs
- 5 000 à 10 000 tonnes de sel



Renseignez-vous avant de prendre la route :

- www.inforoute04.fr pour le réseau départemental
- www.dir.mediterranee.developpement-durable.gouv.fr pour le réseau national en région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur
- www.vinci-autoroutes.com et Tél. 3605 pour l'Autoroute A51 (appel gratuit + prix d'un appel)
- www.bison-fute.gouv.fr et CeZOC Sud sur Twitter : @cezocsud
- www.meteofrance.com et Tél. 3250 (2,99 €/appel + prix d'un appel)

— Autoroute A51 (gérée et entretenue par ESCOTA)

— Routes nationales (gérées et entretenues par l'État - DIRMED)

Routes départementales gérées et entretenues par le Conseil départemental :

- Priorité 1
- Priorité 2
- Priorité 3
- fermées l'hiver
- Stations de ski
- Routes déneigées par le Conseil départemental voisin

Le déneigement des voies communales relève de la commune concernée.



L'Homme préhistorique était aussi un enfant

© Thaumatrope



Musée de Préhistoire
des gorges du Verdon

« Le chamois de la Laugerie-Basse », Dordogne, Paléolithique supérieur

Les enfants sont les grands absents des récits de la Préhistoire. En effet, si l'on parle communément des Hommes préhistoriques, la question des plus jeunes est souvent éludée. Que savons-nous de l'enfant préhistorique ?

Trouver l'enfant

En archéologie, les enfants sont moins représentés que les adultes, leurs os étant moins robustes. Même lorsqu'ils sont conservés, estimer l'âge au décès reste complexe. Des chercheurs ont néanmoins entrepris la description du développement physique de l'enfant préhistorique. Certains concluent que le jeune Néandertal devenait adulte plus rapidement que l'enfant Sapiens. **Les tombes d'enfants révèlent aussi l'attention que les adultes portaient aux jeunes.** Certaines contenaient des « biberons » en céramique, témoignages du lien affectif noué dès la naissance avec l'enfant.



© Enver-Hirsch/Wien Museum

« Biberons » en forme d'animaux, Vösendorf (Autriche), fin de l'âge du Bronze

Le temps de l'apprentissage

Grâce aux travaux des primatologues, il est possible de dresser une esquisse des comportements sociaux des hominidés anciens. L'observation des bonobos et des chimpanzés nous apprend en effet que ces primates vivent en groupes familiaux, où l'éducation est assurée par la mère pendant au moins 4 ans, puis par les autres membres de la « famille ». **Il est donc probable que les hominidés du début du Paléolithique acquéraient eux aussi connaissances et savoir-faire au contact des adultes.** Quelques sites de la fin du Paléolithique

ont livré quant à eux des outils attribués à des apprentis (des enfants ?). Des traces de mains enduites de colorants et des motifs et silhouettes tracées au doigt attestent également de la présence de jeunes enfants dans les grottes ornées. Cela signifierait que jeunes et adultes partageaient les mêmes activités, voire fréquentaient les mêmes lieux d'initiation.

Le temps du jeu

Chez les primates, le jeu est un moyen d'apprendre les comportements essentiels à la survie et à l'intégration dans le groupe. Chez les humains, les enfants préhistoriques ont peut-être utilisé des jouets, telle une rondelle percée en bois de bovidé et gravée, sur chaque face, d'un chamois dans une position différente. En faisant tourner rapidement la rondelle à l'aide d'un lien, l'animal exécute un saut ! **Cet objet exceptionnel est parfois considéré comme l'ancêtre du cinéma...** Des os de caprinés décorés pour ressembler à des visages humains ont aussi été découverts dans des sépultures du Néolithique. Il s'agirait de poupées.

Au travail !

Loin du jeu, d'autres découvertes indiquent que l'enfant effectuait des travaux identiques à ceux des adultes. Des dents marquées d'abrasions ne pouvant résulter que d'une mastication répétée pour étirer ou ramollir des fibres témoignent d'un travail réalisé par deux enfants de quatre et neuf ans. La découverte en Autriche d'un bonnet en cuir daté de 1 000 à 1 300 ans av. J.-C. et de petits pics miniers semble également indiquer que certains enfants se glissaient dans des boyaux inaccessibles aux adultes, pour extraire des minerais. **Même si l'enfant préhistorique était probablement initié très tôt aux activités de survie, l'entrée dans l'Âge des métaux aurait-elle sonné la fin de la récréation ?**

Les Archives départementales racontent...

À l'Adroit de Barles au tournant des XIX^e et XX^e siècles

Une porte
s'est refermée...



C'est l'histoire d'un abandon. En 1866, l'Adroit de Barles est occupé par Jean Laurens Benjamin Mégy, 27 ans, le « chef de famille », son épouse Eugénie Antoinette Rippert et leurs quatre enfants : deux filles, Antoinette Zéline et Marie Virginie Zénobie, ainsi que deux garçons, Jean Laurens et Elie Sidoine Barthélemy. L'Adroit est situé dans le ravin de Pillot et desservi par un réseau serré de chemins, dont un venant du hameau du Forest qui se prolonge jusqu'à la bergerie de Chine. Les battants en bois de cette vieille porte charretière, sommairement fermés grâce à une cheville, témoignent, à leur manière, de l'histoire d'un abandon.

En 1866, la population de la commune de Barles a déjà commencé sa décrue qui s'étale jusqu'aux années 1970 : de 547 habitants

en 1846, la population tombe à 283 en 1936 et 81 en 1975. L'histoire d'Élie, l'un des deux fils Mégy, illustre l'exode rural dont est victime Barles, comme les autres communes bas-alpines.

Élie - né en 1861, 1,63 m, les yeux gris et les cheveux châtain clair - effectue son service militaire au 58^e d'infanterie où il a été incorporé en novembre 1882. En octobre 1885, il est nommé successivement caporal, puis sergent, et est envoyé en congé en septembre 1886. Cependant, en juillet 1887, Élie s'engage pour cinq ans et une fois encore en 1892. En 1895, il est nommé sergent surveillant au pénitencier militaire de Koléa, en Algérie, avant d'être muté au pénitencier de Douera, en juillet 1899. Nommé sergent-major surveillant au pénitencier d'Aïn-el-Hadjar en août 1899, il est renvoyé dans ses foyers en mars 1902. Ce Barlatan a fait la campagne d'Algérie de février 1895 à octobre 1897 ; il a été employé dans les régions sahariennes d'octobre 1897 à juin 1898 et en Algérie de juin 1898 à février 1902. En décembre 1901, c'est la consécration d'une carrière exemplaire : Élie Mégy est décoré de la Médaille militaire. **En mai 1902, dans l'attente de la liquidation de sa pension de retraite, il s'installe à Nantes, 4 rue Louis-Blanc, au loin, très loin de l'Adroit, dont il ne reste rien... ou presque !**



©Pascal Hubert

Sources : Exposition « Lieux abandonnés. La Haute-Provence au fil du temps », visible depuis le 1^{er} octobre jusqu'à août 2021 aux Archives départementales

* Ce billet est assuré par Jean-Christophe Labadie, directeur des Archives départementales des Alpes de Haute-Provence.



Majorité départementale

Le 16 juillet dernier, le Premier ministre a annoncé dans son discours de politique générale sa volonté de donner davantage de libertés aux territoires. Cette déclaration va dans le sens du projet de « loi 3D » (décentralisation, déconcentration et différenciation) mis à l'étude par le gouvernement et dont le fond demeure encore incertain mais devrait être éclairci prochainement.

Selon nous, cette « loi 3D » devra renforcer nos compétences et nous octroyer une plus grande liberté d'intervention dans tous les domaines d'intérêt départemental. Elle devra également mettre à la disposition des Départements des moyens supplémentaires pour permettre de mener à bien ce nouvel acte de décentralisation. Nous espérons que cette réforme saura prendre la pleine mesure des spécificités des territoires ruraux et de l'importance de

l'échelon départemental. En effet, les Départements sont un chaînon essentiel du maillage territorial et de la vie démocratique de notre pays. En tant qu'élus de proximité, nous connaissons les forces et les faiblesses des Alpes de Haute-Provence, et les difficultés que rencontrent les Bas-Alpins. Il nous semble donc essentiel que notre voix soit entendue. Nous comptons pour cela sur Joël Giraud, député des Hautes-Alpes, récemment nommé secrétaire d'État chargé de la Ruralité.

En attendant plus d'informations sur le sujet, nous demeurons au service de ce territoire qui nous unit.

*Jean-Christophe Petrigny,
pour la majorité départementale*

Groupe LREM et Apparentés

Les perspectives du rapport des orientations budgétaires pour l'année 2021 présentées lors de la session d'octobre du Conseil départemental sont très timides.

Malgré la crise sanitaire les finances du Département sont redevenues saines. Nos entreprises locales vont avoir besoin de soutien pour traverser l'épreuve que nous vivons dans les prochains mois. Cela passe entre autres par un accroissement de l'investissement des collectivités locales. Les conseils municipaux viennent de s'installer. Monter de nouveaux projets nécessite du temps et ils ne seront pas tous opérationnels dans les mois qui viennent.

C'est au Département d'être présent aujourd'hui. Profitons de notre bonne situation financière pour augmenter l'investissement en 2021 et le prévoir pour notre prochain budget. Ce sera une modeste participation pour sauver notre économie.

Bonnes fêtes à tous et n'oubliez de continuer à pratiquer les gestes barrières pour protéger vos proches et vous-même.

*Serge Carel,
pour le groupe LREM et Apparentés*

Groupe Territoire démocratique social et européen

À l'heure de la révolution numérique annoncée, force est de constater que de nombreux usagers de notre département subissent des pannes récurrentes de téléphonie fixe, mobile ou d'internet.

Ces dysfonctionnements interviennent dans nos villages ou hameaux isolés. Ils concernent parfois des personnes âgées qui se retrouvent dans une situation d'isolement total sans avoir la possibilité de contacter les secours en cas de nécessité.

Nous avons malheureusement de nombreux exemples de citoyens dont la ligne téléphonique est restée muette pendant plusieurs semaines après avoir appelé les opérateurs pour dépannage. Cette situation résulterait de la vétusté du réseau téléphonique qui rendrait sa réparation particulièrement délicate et nécessiterait son renouvellement complet.

À l'heure où le télétravail et l'enseignement à distance sont privilégiés en raison de la crise sanitaire liée au COVID-19, cette situation est dommageable pour notre territoire et ses habitants.

La faiblesse du débit internet et l'obsolescence de nos réseaux téléphoniques empêchent trop souvent l'installation de nouveaux habitants là où il y en a le plus besoin. Aussi, nous devons tout mettre en œuvre pour que ces zones blanches et grises disparaissent afin de voir arriver de nouvelles familles attirées par notre beau territoire des Alpes de Haute-Provence.

Il y a urgence de disposer des moyens de téléphonie fixe, mobile (4G+) et de numérique dignes sur l'ensemble de notre département. Nous y veillerons !!!

*Jean-Yves ROUX,
pour le groupe Territoire démocratique social et européen*

Indépendants

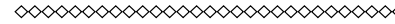
LE CHAGRIN MAIS L'ESPOIR QUAND MÊME

Si ces jolis noms sur les cartes postales nous invitent, les vallées de la Vesubie, de la Roya et la Tinée, vont désormais raisonner dans nos mémoires comme une tragédie humaine sans précédent.

Nos sœurs alpines du haut pays niçois ont été la cible d'un déluge à la mesure des récits de Platon ; toutes nos pensées vont vers les victimes de ce désastre, à leurs familles, à leurs proches qui les ont vues disparaître, pour certaines, dans les flots de l'apocalypse ; et à ceux qui restent bien sûr démunis de tout.

Si une grande solidarité s'est immédiatement mise en place avec une farouche volonté commune, les financements seront indispensables pendant des années afin de panser toutes ces plaies ; bref, afin de rétablir la vie pour ceux qui restent et demeurent plus que jamais attachés à leur terre ; le plus grand risque serait que malgré tous les efforts déployés un nouvel exode rural et la désertification des campagnes se réamorcent ; les Basses-Alpes, en leur temps, ont aussi connu ce scénario : les mauvaises récoltes, le désespoir et la faim avaient jeté des familles entières sur les chemins de l'exode ; la terrible hémorragie de la Grande Guerre a parachevé le travail et mis un point final à ce drame. Plus de vingt villages ont ainsi disparu ; la ruralité restera toujours un défi à relever.

Serge Sardella, Guylaine Lefebvre



En raison de la situation sanitaire, cet agenda est susceptible d'être modifié. Pour plus d'informations ou pour vous assurer que les événements sont maintenus, contactez les organisateurs par téléphone ou rendez-vous sur leur site internet.

Archives départementales

Expositions

- *L'Affaire, Lurs, 4 août 1952* - Archives départementales. Jusqu'en décembre 2020.
- *Lieux abandonnés, la Haute-Provence au fil du temps* - Archives départementales. Jusqu'en août 2021.

Conférences

- *Bas-Alpins aux Amériques : le cas de Barcelonnettes commerçants-planteurs en Louisiane*, par Jean-Claude Hippolyte-Piolle, géologue et membre de l'association *Sabença de la Valeia*. Archives départementales : 5 novembre, 18 h.



- *Des monuments aux morts pour quels messages ?*, par Jean-Christophe Labadie, directeur des Archives départementales. Archives départementales, le 12 novembre à 18 h / Médiathèque Lucien Jacques ou Palais des Congrès (Gréoux-les-Bains), le 13 novembre à 17 h.



- *Bécassine ou la Grande Guerre des petites filles*, par Nicole Pellegrin, historienne. Archives départementales : 19 novembre, 18 h.



- *Les prisonniers de guerre allemands dans les Basses-Alpes 1944-1948*, par Guy Reymond, historien. Archives départementales : 26 novembre, 18 h.

Lectures d'archives

- *La transhumance en haute Provence aux siècles derniers*, par les comédiens de la Mobile Compagnie (en partenariat avec l'association V.O.I.R.). Salle polyvalente de Marcoux : 14 novembre, 17 h.



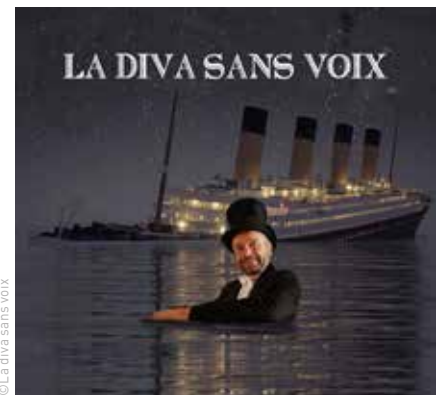
- *Faits divers bas-alpins des XIX^e et XX^e siècles*, par les comédiens de la Mobile Compagnie. Archives départementales : 10 décembre, 18 h.

Tél. 04 92 36 75 00 • www.archives04.fr

Centre culturel René Char

DIGNE-LES-BAINS

- **5 novembre** : *Le Dindon*, Cie Viva (théâtre) : Palais des Congrès (Digne-les-Bains), 19 h.
- **7 novembre** : *Que ma joie demeure*, J-L Carribou et Les baladins de la joëlette : 19 h.
- **14 novembre** : *L'homme qui plantait des arbres*, Peek A Boo (ciné-concert) : 19 h.
- **15 novembre** : Orphéon Lavande (musique) : 16 h.
- **18 novembre** : *BAB et les chats qui rock*, duo BAB (concert jeune public) : 15 h.
- **21 novembre** : Noëmi Waysfeld et Blik (musiques du monde) : 21 h.
- **23-27 novembre** : Rencontre cinéma autres regards.
- **2 décembre** : *Sur le fil*, Cie La robe à l'envers (théâtre de marionnettes et d'objets/jeune public) : 15 h.
- **4 décembre** : Preskopoints (spectacle musical) : 18 h 30.
- **5 décembre** : Preskopoints (spectacle musical) : 15 h et 21 h.
- **9 décembre** : *Entrelacs*, Cie Anima Théâtre (théâtre d'objets/jeune public) : salle Perchot (Digne-les-Bains), 15 h.
- **12 décembre** : *Bleu*, Bastien Lanza (concert guitare et voix) : 21 h.
- **17 décembre** : *La diva sans voix*, création collective (théâtre musical) : 19 h.
- **19 décembre** : Promenade Beethoven (musique classique) : 21 h.



www.centreculturelrenechar.fr

Centre d'Astronomie

Observations

● Observation du Soleil

Découverte de notre étoile et observation aux instruments : 14 novembre et 12 décembre à 14 h.

● Soirées découverte

Présentation de l'astronomie et de son histoire, découverte du ciel nocturne avec pointage laser et observation aux instruments : 14 novembre et 12 décembre à 21 h.



©Jiangjing G.



Office de tourisme : Tél. 04 92 76 69 09 • www.centre-astro.com

À Salagon, musée et jardins (Mane)

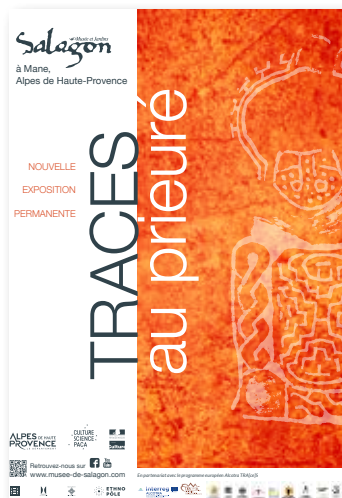
Expositions

- **Intérieur paysan** : jusqu'au 15 décembre.
- **Les cueilleuses** : jusqu'au 15 décembre.
- **Traces au prieuré de Salagon** : nouvelle exposition permanente.

Événements

Nuit européenne des musées : entrée gratuite du musée le 14 novembre. Programmation :

- **Conférence « De la Rosa canina au Roman de la Rose : parcours transversal dans la tradition médiévale »**, par Valérie Gontero-Lauze, maître de conférences de langue et littérature du Moyen Âge : 19 h 30.
- **Atelier/jeu - Espace sensoriel tout âge** : activités ludiques et sensorielles autour des jardins, du monument et des expositions de Salagon : 19 h 30 à 22 h.
- **Visites guidées** : *Traces au prieuré de Salagon* à 19 h, 20 h 30 et 22 h / *Attention à la tête* (visite des espaces ordinairement fermés au public) à 19 h 30 et 21 h 30 / *Les cueilleuses* à 21 h.



- **Salagon secret** : visite guidée des endroits habituellement inaccessibles aux visiteurs) : 1^{er} novembre et 6 décembre (15 h).
- **Atelier de Noël** : atelier de fabrication de décoration de Noël sur le thème des animaux : 13 décembre de 13 h à 17 h.

www.musee-de-salagon.com • Tél. 04 92 75 70 50

www.facebook.com/museesalagon

Salagon

En raison de la situation sanitaire, cet agenda est susceptible d'être modifié. Pour plus d'informations ou pour vous assurer que les événements sont maintenus, contactez les organisateurs par téléphone ou rendez-vous sur leur site internet.

Besoin d'informations sur des questions de logement ?

Contactez l'ADIL 04/05 !

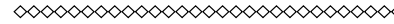
adil

Depuis septembre, l'Agence Départementale pour l'Information sur le Logement (ADIL 04/05) dispose de nouveaux locaux à Digne-les-Bains, au 14 rue du Docteur Honorat. Une juriste et un secrétariat y sont présents à temps plein pour apporter des réponses et des informations sur toutes les questions relatives au logement :

- rapports conflictuels entre propriétaire et locataire ;
- bail ;
- dépôt de garantie ;
- accession à la propriété ;
- besoin d'établissement d'un plan de financement ;
- fiscalité ;
- qualité de l'habitat (insalubrité, non-décence etc.) ;
- prévention des impayés de loyers ;
- etc.

Pour rappel, l'ADIL 04/05 est une association à but non lucratif et d'utilité publique soutenue par les Départements des Alpes de Haute-Provence et des Hautes-Alpes. Son but est d'offrir à toutes et à tous une information complète, neutre, personnalisée et gratuite. Son site internet propose notamment de nombreux outils utiles pour vous aider dans vos démarches (informations, simulateurs, courriers « types »...). Outre son nouveau local dignois, l'ADIL 04/05 assure chaque année plus de 140 permanences dans les maisons de services au public et les centre-médico-sociaux de Barcelonnette, Riez, Saint-André-les-Alpes, Sisteron, Forcalquier, Oraison et Manosque.

Tél. 04 92 21 05 98 • www.adil04-05.org



En raison de la situation sanitaire, cet agenda est susceptible d'être modifié. Pour plus d'informations ou pour vous assurer que les événements sont maintenus, contactez les organisateurs par téléphone ou rendez-vous sur leur site internet.

Au musée de Préhistoire des gorges du Verdon

Expositions

- **Le Rhinocéros, Xavier Veilhan** : jusqu'au 15 novembre.
- **1977-2017 - Architecture d'intérêt public en PACA** : jusqu'au 15 décembre.
- **Toucher l'art des cavernes** : jusqu'au 29 novembre. Exposition visible encadrée d'un médiateur et limitée en nombre de visiteurs en simultané.

Événements / Animations

- **Nuit européenne des musées** : entrée gratuite du musée le 14 novembre de 19 h à 22 h.
- **Préhistoires sans paroles : Obscurité, lumières et signes** : spectacle de peinture numérique par Michel Grenet avec concert de piano de René Brion sur la thématique de l'art rupestre préhistorique. Spectacle gratuit à partir de 20 h 30 - Atrium du musée.



©HD_gprlactactlascaux

Tél. 04 92 74 09 59 • www.museeprehistoire.com
[www.facebook.com/ MuseePrehistoireGorgesduVerdon](https://www.facebook.com/MuseePrehistoireGorgesduVerdon)



Musée de Préhistoire
des gorges du Verdon

Théâtre Durance -

CHÂTEAU-ARNOUX - SAINT-AUBAN

- **6 novembre** : *Contretemps*, Cie Rasseгна (musique) : 21 h.
- **10 novembre** : Mardi surprise #1 – Et si vous veniez au théâtre sans savoir ce que vous allez voir ? 19 h.
- **13 novembre** : *Prison possession*, Cie L'Entreprise (théâtre) : 19 h.
- **13 novembre** : *Le rouge éternel des coquelicots*, Cie L'Entreprise (théâtre) : 21 h.
- **19 novembre** : *Instable*, Cie les hommes penchés (cirque) : 19 h.
- **20 novembre** : *Instable*, Cie les hommes penchés (cirque) : 21 h.
- **24 novembre** : *J'abandonne une partie de moi que j'adapte*, Théâtre national Wallonie-Bruxelles (théâtre) : 21 h.
- **2 décembre** : *Grou !*, Cie Renard / Effet mer (théâtre) : 19 h.
- **7 décembre** : *Aime-moi vrai – Variations iconoclastes sur la relation amoureuse*, Cie Cassandre (théâtre) : 19 h.
- **8 décembre** : *Aime-moi vrai – Variations iconoclastes sur la relation amoureuse*, Cie Cassandre (théâtre) : 21 h.
- **9 décembre** : *Aime-moi vrai – Variations iconoclastes sur la relation amoureuse*, Cie Cassandre (théâtre) : 19 h.
- **17 décembre** : *Näas (les gens)*, Cie Massala (danse) : 21 h.



© Bertrand Nodet

www.theatredurance.fr

En bref...

Solidarité



Le 15 novembre, à 16 h, auront lieu les « Chorales du Cœur » organisées par les Restos du Cœur : l'église des Sièyes (Digne-les-Bains) accueillera *le Chœur des Orgues*, *Clairefontaine* et *Le Chœur de l'Olivier*. 10 € l'entrée, gratuit pour les enfants de moins de 12 ans. Le montant sera intégralement destiné aux Restos du Cœur.

La pleine nature pour tous !

Balader en forêt ou en montagne, dévaler des sentiers ou des pistes de ski, naviguer sur les grands lacs... les Alpes de Haute-Provence sont le territoire idéal pour profiter de la nature, y compris pour les personnes à mobilité réduite !

Forêt domaniale de Mallemoisson : un nouveau sentier d'interprétation accessible à tous

La forêt de Mallemoisson est un espace de promenade apprécié, en bord de Bléone. Aménagée par l'ONF, elle est équipée depuis cet été d'un sentier d'interprétation dont une partie est accessible à tous. **En effet, des panneaux didactiques permettent de découvrir son histoire, ainsi que la faune et la flore de la forêt et de la rivière.** Un revêtement a été réalisé sur environ 450 m pour rendre le sentier accessible aux personnes à mobilité réduite, poussettes et vélos. Trois boucles ont été aménagées et équipées d'aires de repos.

Un sentier accessible et labellisé tous handicaps au cœur du Parc National du Mercantour

Les parcs nationaux ont beaucoup œuvré pour permettre aux personnes en situation de handicap de profiter d'espaces de nature préservés. Dès 2009, le Parc national du Mercantour a d'ailleurs aménagé et labellisé Tourisme & Handicap un parcours de 450 m, dans le célèbre vallon du Lauzanier. Un outil de guidage spécifique a été conçu pour donner à voir la majesté de ce site aux personnes déficientes visuelles. De plus,

ce parcours situé à 1 800 m d'altitude a récemment été restauré et est de nouveau accessible aux fauteuils manuels et électriques. Des joëlettes sont à disposition à l'office de tourisme de Larche¹.

Des parcours et du matériel adaptés pour les amateurs de sensations

Là où les aménagements ne sont pas possibles, du matériel adapté permet de belles escapades ! Des collectivités et associations proposent au public handicapé en recherche de sensations fortes d'avoir recours à la joëlette ou au fauteuil tout terrain. **Des bénévoles accompagnent les volontaires jusqu'à des sommets réputés inaccessibles ou sur des pistes qu'ils peuvent dévaler à toute vitesse.** Pour l'hiver, de nombreuses stations sont également équipés de fauteuils ski, de luges nordiques et de pulkas.

www.hce.asso.fr
<http://capverdon.fr>
www.amxhandi.fr



Skiez, volez ou naviguez, tout est permis !

De nombreux clubs ou professionnels possèdent aussi des fauteuils adaptés pour les baptêmes en parapente, des planeurs à malonnier² ou des bateaux insubmersibles afin d'accueillir tous les publics. **Le Comité Départemental Handisport regroupe toute l'information disponible sur les lieux de pratique et le matériel adapté.** Il propose également des sections natation et plongée sous-marine, et sert de relais à la découverte de ces activités.

Contact : cd04@handisport.org ou 06 88 88 45 73

Pour aller plus loin :

www.tourisme-alpes-haute-provence.com/tourisme-handicap

¹ **Joëlette :** fauteuil tout terrain mono-roue permettant un accompagnement par des bénévoles qui tirent et maintiennent l'assiette du fauteuil.

² **Malonnier :** dispositif de commande du gouvernail qui permet de manœuvrer un avion avec les mains au lieu des pieds.

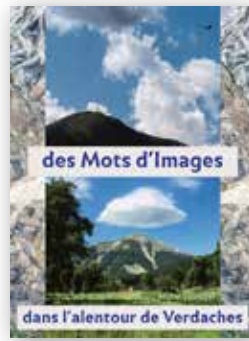


La Méditerranée à vélo du Perthus à Menton

Nicolas Moreau-Delacquis
Éditions Ouest-France
www.editionsouestfrance.fr

Dans cet ouvrage riche de 42 cartes détaillées, découvrez La Méditerranée à vélo, maillon français de l'EuroVelo8 (programme européen visant à valoriser le cyclotourisme). Un tronçon de ce circuit, dont la signalisation a été réalisée par le Département, permet déjà de relier Céreste à Manosque. L'ouvrage suit ce parcours sur plus de 800 km de routes, de quoi ravir les cyclistes passionnés !

160 pages - 14,90 €



Des Mots d'Images dans l'alentour de Verdaches

Michel Estavoyer • L'édition à façon
Disponible dans les librairies de Seyne-les-Alpes et Montclar

Dans ce petit livre, Michel Estavoyer vous offre une promenade dans les alentours de Verdaches. Ses mots, empreints de sensibilité et d'humanité, mêlent réalité et fiction dans une contemplation de la « divine nature » à laquelle il rend hommage. Enrichi par des photos et des croquis, ce livre est une redécouverte poétique des alentours de Verdaches.

80 pages - 20 €



Du bon usage de la Provence

Jean-Claude Barbier • Les Éditions du net
www.leseditionsdunet.com

Après sa trilogie provençale, Jean-Claude Barbier reprend la plume pour vous proposer un nouvel ouvrage, témoin de sa passion pour les Alpes de Haute-Provence et ses habitants. De la vallée de la Bléone à celle de l'Ubaye, en passant par la Durance et le Verdon, l'auteur utilise différents moyens d'expression (poésie, prose, témoignages) pour offrir aux lecteurs un véritable mode d'emploi pour apprécier le haut pays provençal.

291 pages - 20 €

Pour plus d'informations sur ces ouvrages, prenez contact avec votre libraire.



RECETTE de l'UPC*

Carbonade de bœuf flamande

Ingrédients (pour 4 personnes) :

- 600 g de bœuf bourguignon.
- 1 oignon.
- 2 cuillères à soupe de sucre cassonade ou de vergeoise.
- 2 cuillères à soupe de moutarde.
- 25 cl de bière blonde.
- Huile de tournesol.
- 200 g de pain d'épices émietté.
- Sel, poivre.

© Xavier Delcroix



Recette :

Faites revenir la viande dans un peu d'huile de tournesol. Quand elle commence à colorer, ajoutez l'oignon émincé. Quand l'ensemble a bien coloré, ajoutez le sucre cassonade ou la vergeoise, la moutarde et le pain d'épices émietté. Laissez revenir un moment, puis déglacez à la bière blonde. Ajoutez un peu d'eau pour couvrir à hauteur. Laissez mijoter à couvert pendant environ une heure, puis découvrez pour vérifier la cuisson. Une fois la viande bien cuite, réservez-la et faites réduire la sauce pour la faire épaissir. Vérifiez l'assaisonnement, puis intégrez la viande. La carbonade flamande peut se déguster accompagnée de pâtes, de frites ou de légumes.

Voici le menu bio/local servi aux collégiens le 31 septembre :

- **Entrée** : Assortiment de crudités.
- **Plats** : Carbonade de bœuf flamande ou aiguillettes de poulet sauce persane.
- **Accompagnements** : Duo de carottes ou duo de courgettes.
- **Laitage** : Yaourt brassé.
- **Desserts** : Bavarois aux spéculoos ou tarte aux fruits.

* Retrouvez tous les menus servis aux collégiens, des recettes, la présentation de nos producteurs locaux et de l'Unité de Préparation Culinaire (UPC) sur www.keskonmange04.fr

Salagon *Musée et Jardins*

à Mane,
Alpes de Haute-Provence

22
AOÛT

15
DÉCEMBRE
2020

Sabrina
Martinez

LES CUEILLEUSES

ALPES DE HAUTE
PROVENCE
LE DÉPARTEMENT

CULTURE
SCIENCE
PACA

Soutenu par
MINISTÈRE
DE LA CULTURE
*Liberté
Égalité
Fraternité*



Retrouvez-nous sur



www.musee-de-salagon.com

